



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024

MASTER ATTELAGE



ATTELAGE

Avec rectificatif au 13/09/2024

DU 18 AU 20 OCTOBRE 2024 – LIGNIERES LA CELLE CONDE (18)

Période de qualification	Clôture
<p>25 septembre 2023 au 29 septembre 2024</p> <p>Listes de qualification arrêtées au vendredi 04 octobre 2024</p>	<p>Lundi 07 octobre 2024</p>

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations	4

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de « *Attelage* », complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Conditions générales

Un meneur ne peut engager qu'un seul attelage et donc participer qu'à un seul championnat sur le même événement.

Dans tous les Championnats, des meneurs peuvent être sélectionnés par la DTN.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite.

Le label « Championnat de France » est supprimé de toute épreuve comptant moins de 3 partants pour donner lieu à une épreuve normale.

Conditions de participations

CHAMPIONNATS	LFC
Amateur Elite GP Paire	PRO ou AMATEUR
Amateur Elite GP Poney Team	
Amateur Elite GP Poney Paire	
Amateur Elite GP Poney Solo	
Amateur 1 GP Team	
Amateur 1 GP Paire	
Amateur 1 GP Solo	
Amateur 1 GP Poney Team	
Amateur 1 GP Poney Paire	
Amateur 1 GP Poney Solo	

Le changement de cheval réglementaire est autorisé sur le terrain.

Conditions de qualifications

MASTER ATTELAGE

Pour chaque épreuve du championnat correspond une liste de qualification.

Les points sont attribués selon le mode de calcul du classement permanent et des épreuves génératrices de points listées ci-dessous en fonction du Championnat visé.

Seuls les classements au sein des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} quarts génèrent des points et participations.

Sont qualifiés, tous les meneurs :

- comptant minimum 3 participations dans les indices et épreuves définis ci-après, avec le type et le nombre d'équidés correspondants.
- compris dans les N premiers de la liste de qualification.

Les points obtenus sur les championnats nationaux ne sont pas pris en compte.

Amateur Elite Grand Prix

Les épreuves génératrices de points et participations sont : GP Jeunes Meneurs, Amateur Elite GP, CAI2* (hormis Children et Junior) et supérieures.

Amateur 1 Grand Prix et Amateur 1 Grand Prix Pony

Les épreuves génératrices de points et participations sont : Derby Marathon, Amateur 2, Amateur 1 GP, GP Enfant et Junior, CAI2* Children et Junior.

Amateur 1 GP Pony Solo

L'âge minimum des meneurs est : 12 ans. Les épreuves permettant aux meneurs de 12 et 13 ans de comptabiliser des points et prétendre à une qualification sont les : GP Enfant Pony Solo, CAI2* Children P1, Championnat d'Europe Children P1.

CHAMPIONNATS & LISTES DE QUALIFICATION	Qualifications meneurs
Amateur Elite GP Paire	Les 15 premiers de la liste Amateur Elite GP Solo
Amateur Elite GP Pony Team	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Pony Team
Amateur Elite GP Pony Paire	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Pony Paire
Amateur Elite GP Pony Solo	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Pony Solo
Amateur 1 GP Team	Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Team
Amateur 1 GP Paire	Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Paire
Amateur 1 GP Solo	Les 25 premiers de la liste Amateur 1 GP Solo
Amateur 1 GP Pony Team	Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Pony Team
Amateur 1 GP Pony Paire	Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Pony Paire
Amateur 1 GP Pony Solo	Les 25 premiers de la liste Amateur 1 GP Pony Solo

Dans le cas où tous les concurrents qualifiés ne sont pas engagés et dans la limite du nombre maximum prévu, la Direction Technique National étudie les demandes des vingt meneurs immédiatement suivants sur la liste de qualification qui s'engagent,

Ces demandes sont étudiées dans l'ordre du classement des meneurs sur la liste de qualification. La décision est communiquée dans les 48h suivant la clôture, les engagements seront soit maintenus, soit supprimés avec remboursement.

Les épreuves Amateur 1 GP du Master sont fermées aux meneurs qualifiés en Amateur Elite GP ou meneurs ayant participé aux Championnats Amateur Elite GP Solo, Amateur Elite GP Team dans l'année.

Barèmes techniques

Déroulement des tests :

Amateur Elite GP : Dressage – Marathon – Maniabilité

Suivant le nombre d'engagés le dressage de certaines épreuves peut débuter dès le jeudi.

Normes techniques : définies par le règlement des épreuves correspondantes.

Participation coéquipier(s) : En marathon, un coéquipier peut groomer jusqu'à 2 attelages différents mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.

En marathon, un meneur peut participer également 1 fois en tant que groom mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.

En dressage et maniabilité, il n'y a pas de limitation mais les horaires de passage ne sont pas adaptés en fonction des participations multiples.

Dotations

CHAMPIONNATS	DOTATIONS - Classement général		
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Amateur Elite GP Paire	1 200€	900€	700€
Amateur Elite GP Poney Team	750 €	550 €	450 €
Amateur Elite GP Poney Paire	350 €	250 €	200 €
Amateur Elite GP Poney Solo	250 €	190 €	150 €
Amateur 1 GP Team	900 €	750 €	500 €
Amateur 1 GP Paire	600 €	450 €	350 €
Amateur 1 GP Solo	200 €	150 €	100 €
Amateur 1 GP Poney Team	350 €	250 €	200 €
Amateur 1 GP Poney Paire	150 €	120 €	100 €
Amateur 1 GP Poney Solo	100€	80 €	60 €

En complément des dispositions générales, pour toute épreuve se courant avec moins de 3 partants, le versement des dotations est soumis à l'obtention d'une note de dressage >ou= à 60% soit <ou= à 64 pts de pénalités, hors pénalités pour incident.